

États financiers de

**PROTEIN INDUSTRIES  
CANADA INC.**

et le rapport d'auditeur indépendant y afférant

Exercice terminé le 31 mars 2023



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Hill Centre – Tour II  
1881, rue Scarth, 20<sup>e</sup> étage  
Regina (Saskatchewan) S4P 4K9  
Canada  
Téléphone : 306-791-1200  
Télécopieur : 306-757-4703

## RAPPORT D'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Protein Industries Canada Inc.

### **Opinion**

Nous avons vérifié les états financiers de Protein Industries Canada Inc. (l'entité), lesquels comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023;
- les résultats et des actifs nets de l'exercice terminé;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- ainsi que des notes sur les états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables

(ci-après appelés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects importants, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2023 et de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en vertu des normes du Conseil des normes comptables au Canada pour les organisations à but non lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » du présent rapport d'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Autres informations**

Les autres informations relèvent de la direction. Les autres informations se composent des éléments suivants :

- les informations, autres que celles dans les états financiers et dans le rapport d'auditeur qui en découle, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence importante entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer vigilants à l'égard de tout indicateur que les autres informations semblent comporter une inexactitude importante.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport d'auditeur qui en découle, dans le rapport annuel à la date du présent rapport d'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons la présence d'une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport d'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes du Conseil des normes comptables au Canada pour les organismes à but non lucratif et de tel contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la continuité d'exploitation de l'entité, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités des auditeurs relativement à l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes importantes, que ceux-ci résultent de fraude ou d'erreur, et de délivrer un rapport d'auditeur comprenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute inexactitude importante qui pourrait exister.

Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme importantes lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une inexactitude importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une inexactitude importante résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes à fournir par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude importante liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre sa continuité d'exploitation. Si nous concluons qu'une incertitude importante existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'auditeur sur les informations à fournir dans les états financiers ou, si ces informations à fournir ne sont pas adéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport d'auditeur. Des situations ou événements futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser sa continuité d'exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons notamment aux responsables de la gouvernance l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit, ainsi que nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés

Regina, Canada

Le 28 juillet 2023

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

État de la situation financière

Exercice financier terminé le 31 mars 2023, avec information comparative pour 2022


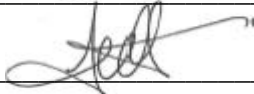
	2023	2022
<b>Actifs</b>		
Actifs à court terme :		
Trésorerie	20 961 965 \$	30 851 077 \$
Comptes clients et comptes à recevoir (note 3)	2 190 875	1 815 610
Charges payées d'avance	244 053	302 659
Financement à recevoir d'ISDE Canada (note 4)	4 420 598	—
Avances à recevoir sur projet (note 5)	34 691	5 353 783
	27 852 182	38 323 129
Bâtiments, installation et équipement (note 6)	25 987	16 834
Actifs incorporels (note 7)	7 638	14 938
	27 885 807 \$	38 354 901 \$

## Passif et actifs nets

Passifs à court terme :		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 8)	22 942 002 \$	8 917 246 \$
Apports reportés (note 9)	56 181	27 357 076
	22 998 183	36 274 322
Actifs nets	4 887 624	2 080 579
Engagements (note 10)		
	27 885 807 \$	38 354 901 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

Administrateur – Dave Dzisiak –  
Président, comité de vérification et des finances

Administrateur – Frank Hart –  
Président du conseil d'administration

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Résultats et actifs nets

Exercice financier terminé le 31 mars 2023, avec information comparative pour 2022

	2023	2022
Revenus :		
Innovation, Sciences et Développement économique Canada	66 487 929 \$	51 143 837 \$
Honoraires de gestion de projet	4 201 416	3 271 822
Revenu en intérêts	664 561	82 031
Frais d'adhésion et d'inscription	92 857	101 428
Autres revenus	29 782	6 547
	<u>71 476 545</u>	<u>54 605 665</u>
Charges :		
Charges liées au programme de technologie	50 192 399	44 926 465
Charges liées au programme de renforcement des capacités	12 322 745	3 075 245
Salaires et avantages sociaux	3 666 631	3 388 185
Bureau et administration	1 686 936	918 135
Événements et mobilisation communautaire	497 566	406 794
Honoraires professionnels et de consultation	285 229	225 697
Amortissement	17 994	17 489
	<u>68 669 500</u>	<u>52 958 010</u>
Excédent des revenus sur les charges	2 807 045	1 647 655
Actifs nets, début de la période	<u>2 080 579</u>	<u>432 924</u>
Actifs nets à la fin de la période	<u>4 887 624 \$</u>	<u>2 080 579 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

## État des flux de trésorerie

Exercice financier terminé le 31 mars 2023, avec information comparative pour 2022

	2023	2022
Trésorerie fournie par (utilisée pour) :		
Exploitation :		
Excédent des revenus sur les charges	2 807 045 \$	1 647 655 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des bâtiments, des installations et des équipements	10 694	10 189
Amortissement des biens incorporels	7 300	7 300
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Financement à recevoir d'ISDE Canada	(4 420 598)	7 220 955
Comptes clients et comptes à recevoir	(375 265)	(26 923)
Charges payées d'avance	58 606	(181 235)
Avances à recevoir sur projet	5 319 092	(2 510 214)
Comptes créditeurs et charges à payer	14 024 756	679 689
Apports reportés	(27 300 895)	15 754 351
	(9 869 265)	22 601 767
Investissements :		
Achat de bâtiments, d'installations et d'équipements	(19 847)	(12 865)
Produits des placements	—	10 100
	(19 847)	(2 765)
(Diminution) Augmentation de la trésorerie	(9 889 112)	22 599 002
Trésorerie au début de l'exercice	30 851 077	8 252 075
Trésorerie à la clôture de l'exercice	20 961 965 \$	30 851 077 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

## **Nature des activités :**

Protein Industries Canada Inc. (la « Société » ou « PIC ») est constituée en personne morale en vertu de la *Loi de 1995 sur les sociétés sans but lucratif* (Saskatchewan). L'objectif principal de la Société est de recueillir des fonds et de déposer des demandes de financement dans le cadre de l'Initiative des supergrappes d'innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE).

À la suite d'un accord de financement, la Société reçoit des revenus de financement importants d'ISDE pour financer le développement et la coordination de l'Initiative des supergrappes d'innovation en vue d'accélérer la croissance dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire du Canada. La Société dépend donc de la reconduction de ce financement pour le maintien de ses activités au niveau actuel.

Le gouvernement fédéral versera les apports pour tous les accords dans la mesure où une approbation législative existe pour l'exercice financier au cours duquel l'apport est dû. Les ministres auront le droit de mettre fin à l'apport ou de le réduire si le montant de l'approbation est réduit ou s'il est refusé par le Parlement.

## **Volets du programme :**

Protein Industries Canada Inc. investit dans des programmes de technologie, d'intelligence artificielle (SPIA) et de renforcement des capacités. Le programme de technologie travaillera avec les entreprises afin de mettre à profit les forces qui stimuleront l'innovation, de surmonter les barrières et d'explorer de nouvelles occasions de créer des possibilités de transformation à valeur ajoutée au Canada. Le programme d'intelligence artificielle travaillera avec les organismes pour accroître la compétitivité canadienne au moyen de l'intelligence artificielle comme moteur de l'innovation. Le programme de renforcement des capacités se concentre sur les placements dans les domaines prioritaires établis par l'industrie.

## **1. Mode de présentation :**

Ces états financiers sont préparés conformément aux normes du Conseil des normes comptables au Canada pour les organismes à but non lucratif résumées dans la partie III du Manuel de CPA Canada.

## **2. Principales méthodes comptables :**

Les principales méthodes comptables de la Société sont les suivantes :

### **(a) Comptabilisation des produits :**

La Société utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les fonds provenant de l'ISDE sont uniquement destinés à fournir des fonds aux bénéficiaires admissibles pour les programmes futurs de technologie et de renforcement des



# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

capacités ainsi que pour le paiement des dépenses d'exploitation et d'investissement de la Société. Les apports affectés à des charges d'une période future sont enregistrés comme des apports reportés et sont comptabilisés dans les revenus de l'exercice financier au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les revenus de placement générés par les apports reportés sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont gagnés. Les apports non affectés et les commandites sont considérés pour la période reçue si le montant à recevoir peut être raisonnablement évalué et que sa perception est raisonnablement assurée.

La Société a conclu un accord de contribution modifié avec ISDE Canada le 28 juillet 2021. La modification a fait passer la contribution totale de 152 843 759 \$ à 172 843 759 \$. ISDE Canada s'est engagé à financer les coûts admissibles des programmes et des projets de la Société pour une période de 5 ans commençant à l'exercice 2018-2019. En vertu des conditions de cet accord modifié, ISDE versera une contribution non remboursable à la Société équivalant à 75 % des coûts admissibles de son programme interne, jusqu'à concurrence de 15 % de 172 843 759 \$ et 100 % de la portion prise en charge par PIC des coûts de programme admissibles. Le total de l'accord de contribution modifié ne doit toutefois pas dépasser le moindre de deux montants, soit 172 843 759 \$, soit 100 % de l'ensemble des fonds de contrepartie de l'industrie obtenus par la Société sur 5 ans.

Le 28 mars 2023, la Société a conclu un accord de contribution modifié et mis à jour avec ISDE pour que le financement commence le 1<sup>er</sup> avril 2023. La modification a fait augmenter la contribution non remboursable de 123 375 000 \$, desquels un maximum de 16 875 000 \$ doit être utilisé pour les coûts des programmes internes et 106 500 000 \$ pour 100 % de la portion prise en charge par PIC sur les coûts des programmes admissibles. Le total ne doit toutefois pas dépasser le moindre de deux montants, soit 123 375 000 \$ ou 100 % de l'ensemble des fonds de contrepartie de l'industrie obtenus par la société sur la période de cinq ans finissant le 31 mars 2028.

La modification a fait passer la contribution totale de 172 843 759 \$ à 296 218 759 \$ et prolongé le programme à une période de 10 ans commençant au cours de l'exercice financier 2018-2019 et prenant fin le 31 mars 2028. Le gouvernement du Canada a renommé l'Initiative des supergrappes d'innovation. Celle-ci s'appelle désormais grappes d'innovation mondiales du Canada.

Le ministre peut fournir une contribution optionnelle supplémentaire de 26 625 000 \$ pour les coûts des projets admissibles à condition que la Société réponde à certaines conditions à la satisfaction du ministre.

La Société a fait l'objet d'une approbation pour un financement de 30 000 000 \$ dans le volet de commercialisation de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (« SPIA ») pour soutenir l'innovation inclusive afin de faire avancer la commercialisation des applications de l'intelligence artificielle au Canada. L'accord de contribution de la SPIA fut signé le 13 septembre 2022. ISDE Canada s'est engagé à financer les coûts admissibles des programmes et des projets de la société pour une période de 4 ans commençant à l'exercice 2022-2023. En vertu de l'accord, ISDE

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

versera une contribution non remboursable à la Société de 75 % des coûts admissibles de son programme interne, jusqu'à concurrence de 10 % de 30 000 000 \$ et 100 % de la portion prise en charge par PIC des coûts de programme admissibles. Le total de l'accord de contribution ne doit pas dépasser le moindre de 30 000 000 \$ ou 100 % du total du fonds de contrepartie de l'industrie obtenu par la Société sur la période de 4 ans.

Le montant des contributions d'ISDE variera d'une année à l'autre en fonction des charges de fonctionnement et pour les projets tels qu'anticipés. Les sommes pourront être réaffectées à d'autres exercices financiers pendant la durée du programme sur approbation écrite du ministre d'ISDE.

Les honoraires de gestion de projet s'élèvent à 4 % du total des coûts admissibles des projets que PIC rembourse dans le cadre du programme de technologie. Les honoraires de gestion de projet sont facturés à la signature de la déclaration des coûts du projet par PIC et le bénéficiaire final.

## (b) Actifs et passifs financiers :

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, à la constatation initiale. Ensuite, ils sont inscrits au coût, ou au coût après amortissement, à moins que la direction ait décidé d'évaluer ces instruments à leur juste valeur. La Société n'a pas choisi d'évaluer ses instruments financiers à leur juste valeur.

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition des instruments financiers mesurés subséquentement à leur juste valeur ont été passés en charge tels qu'engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés par coûts de transaction engagés pour l'acquisition et les frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation annuellement, à la fin de l'exercice, si on constate des indicateurs de dépréciation. Si un indicateur de dépréciation est constaté, la Société établira s'il y a des changements défavorables dans le montant anticipé ou dans les flux de trésorerie futurs des actifs financiers. Si des changements défavorables importants sont anticipés dans les flux de trésorerie, la valeur comptable des actifs financiers est réduite à la plus élevée entre la juste valeur actuelle du flux de trésorerie anticipé et le montant qui pourrait être obtenu avec la vente de l'actif financier ou celui que s'attend à obtenir la Société en exerçant son droit à l'endroit de toute sûreté. Si les événements et circonstances s'inversent au cours d'une future période, la perte de valeur sera inversée d'un montant équivalent à son appréciation, sans dépasser toutefois sa valeur comptable initiale.

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

(c) Avances à recevoir sur projet :

Les avances à recevoir sur projet consistent en un financement fourni aux membres du projet avant que les coûts admissibles du projet ne soient engagés. Les avances sont prélevées et comptabilisées en tant que revenus lorsqu'une demande de remboursement des coûts admissibles du projet est rapprochée et approuvée par PIC. Le solde de fin d'exercice comprend des régularisations pour les demandes de remboursement de projets soumises pour des coûts de projet admissibles engagés et pas encore rapprochés.

(d) Bâtiments, installations et équipement :

Les bâtiments, installations et équipement sont indiqués au coût, moins les amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, aux taux annuels suivants :

Actif	Taux
Mobilier et équipement	20 à 45 %
Améliorations locatives	25 %

(e) Actifs incorporels :

Les actifs incorporels sont indiqués au coût, moins les amortissements cumulés. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, à l'aide d'un taux annuel de 20 %.

(f) Impôt sur le revenu :

La Société a été constituée sous le régime de la *Loi sur les organisations sans but lucratif* de la Saskatchewan. En vertu de la loi actuelle, aucun impôt sur le revenu sur les revenus reportés n'a à être payé par ces sociétés.

(g) Utilisation d'estimations :

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et l'information à fournir sur les actifs et passifs à la date des états financiers, et les montants des revenus et charges pendant l'exercice. Les éléments importants pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent l'évaluation des comptes clients. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

## 3. Comptes clients et comptes à recevoir :

	2023	2022
Comptes clients	887 214 \$	832 949 \$
Comptes à recevoir – Projets	1 313 570	982 661
Provision pour créances douteuses	(9 909)	—
	2 190 875 \$	1 815 610 \$

## 4. Financement à recevoir d'ISDE Canada :

Le financement à recevoir concerne le financement confirmé par l'ISDE pour les projets approuvés et terminés dans le cadre des programmes de technologie et de renforcement des capacités de la Société et les dépenses de fonctionnement.

## 5. Avances à recevoir sur projet :

	2023	2022
Solde de départ	5 353 783 \$	2 843 569 \$
Avances payées	10 685 812	15 681 273
Coûts remboursés pendant l'exercice	(16 004 904)	(13 171 059)
	34 691 \$	5 353 783 \$

## 6. Bâtiments, installations et équipement :

			2023	2022
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et équipement	55 660 \$	29 835 \$	25 825 \$	16 349 \$
Améliorations locatives	1 295	1 133	162	485
	56 955 \$	30 968 \$	25 987 \$	16 834 \$

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

## 7. Actifs incorporels :

			2023	2022
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Site Web	36 500 \$	28 862 \$	7 638 \$	14 938 \$

## 8. Comptes créditeurs et charges à payer :

Les remises gouvernementales à payer sont incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer et sont de 7 344 \$ (2022 – 19 590 \$).

	2023	2022
Comptes créditeurs	8 200 643 \$	128 917 \$
Charges à payer – Exploitation	299 837	316 726
Charges à payer – Projets	14 441 522	8 471 603
	22 942 002 \$	8 917 246 \$

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

## 9. Apports reportés :

Les apports reportés sont les fonds de l'ISDE pour les coûts du programme, prévus aux fins d'assurer un financement aux bénéficiaires admissibles pour de futurs projets et pour le paiement des dépenses de fonctionnement de la Société pour les années subséquentes. Les montants sont comptabilisés en tant que revenus au cours de la période où les charges connexes sont engagées.

Les changements au solde des apports reportés pour le programme d'innovation mondiale sont les suivants :

	2023	2022
Solde de départ	27 357 076 \$	11 602 725 \$
Financement reçu	38 787 034	66 898 188
Considérés comme revenus au cours de l'exercice	(66 144 110)	(51 43 837)
	— \$	27 357 076 \$

Les changements au solde des apports reportés pour le programme de la SPIA sont les suivants :

	2023	2022
Solde de départ	— \$	—
Financement reçu	400 000	—
Considérés comme revenus au cours de l'exercice	(343 819)	—
	56 181 \$	— \$

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

## 10. Engagements :

La société est engagée dans un contrat de location d'espaces de bureaux pour les cinq prochaines années, comme suit :

---

2024	114 900 \$
2025	120 000 \$
2026	120 000 \$
2027	120 000 \$
2028	120 000 \$

---

La société investit dans des projets dans le cadre des volets de programmes de technologie, de renforcement des capacités et de la SPIA. Les projets en question sont choisis dans le cadre d'un processus concurrentiel et les promoteurs retenus concluent un accord-cadre de projet (ACP) dans lequel sont expliquées les modalités du placement. En date du 31 mars 2023, les engagements à l'égard du financement de programmes sont les suivants :

---

	Montant total de co-investissement engagé	Engagements restants
Programme de technologie	3 250 226 \$	3 250 226 \$
Programme de renforcement des capacités	370 000 \$	370 000 \$
Programme de la SPIA	— \$	27 250 000 \$

---

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, l'accord de contribution modifié et reformulé avec l'ISDE aura pour résultat des fonds supplémentaires promis de 106 500 000 \$ avec une contribution optionnelle de 26 250 000 \$. Ces contributions seront déboursées et engagées aux fins des volets des programmes de technologie et de renforcement des capacités avant le 31 mars 2028 ou à cette date.

# PROTEIN INDUSTRIES CANADA INC.

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

---

## 11. Risques financiers et concentration du risque :

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée aux risques suivants lors de son utilisation d'instruments financiers :

### a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie puisse manquer à ses obligations contractuelles et entraîner ainsi une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit pour ce qui est de la trésorerie, des comptes clients, des comptes à recevoir et des avances à recevoir sur projet. La valeur comptable des actifs financiers sur l'état de la situation financière constituait le risque de crédit maximal de la Société au 31 mars 2023.

Les comptes clients, les comptes à recevoir et les avances à recevoir sur projet de la Société tels qu'ils sont déclarés dans l'état de la situation financière, sont nets de la provision pour créances douteuses de 9 909 \$ (2022 – aucune), selon son estimation de la direction en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de l'environnement économique actuelle. La Société n'a pas été exposée à des risques importants associés à un seul client et n'a pas non plus contracté de mauvaises créances importantes au cours de l'exercice. Le risque de crédit sur la trésorerie est limité, car les contreparties sont des banques à charte dont la cote de crédit, telle qu'attribuée par des agences de notation nationales, est élevée. On n'a constaté aucun changement dans l'exposition au risque comparativement à la période précédente.

### b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations au moment opportun et à des coûts raisonnables. La Société contrôle son risque de liquidité en assurant la surveillance de ses normes de fonctionnement. La Société prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour remplir ses obligations. On n'a constaté aucun changement dans l'exposition au risque comparativement à la période précédente.